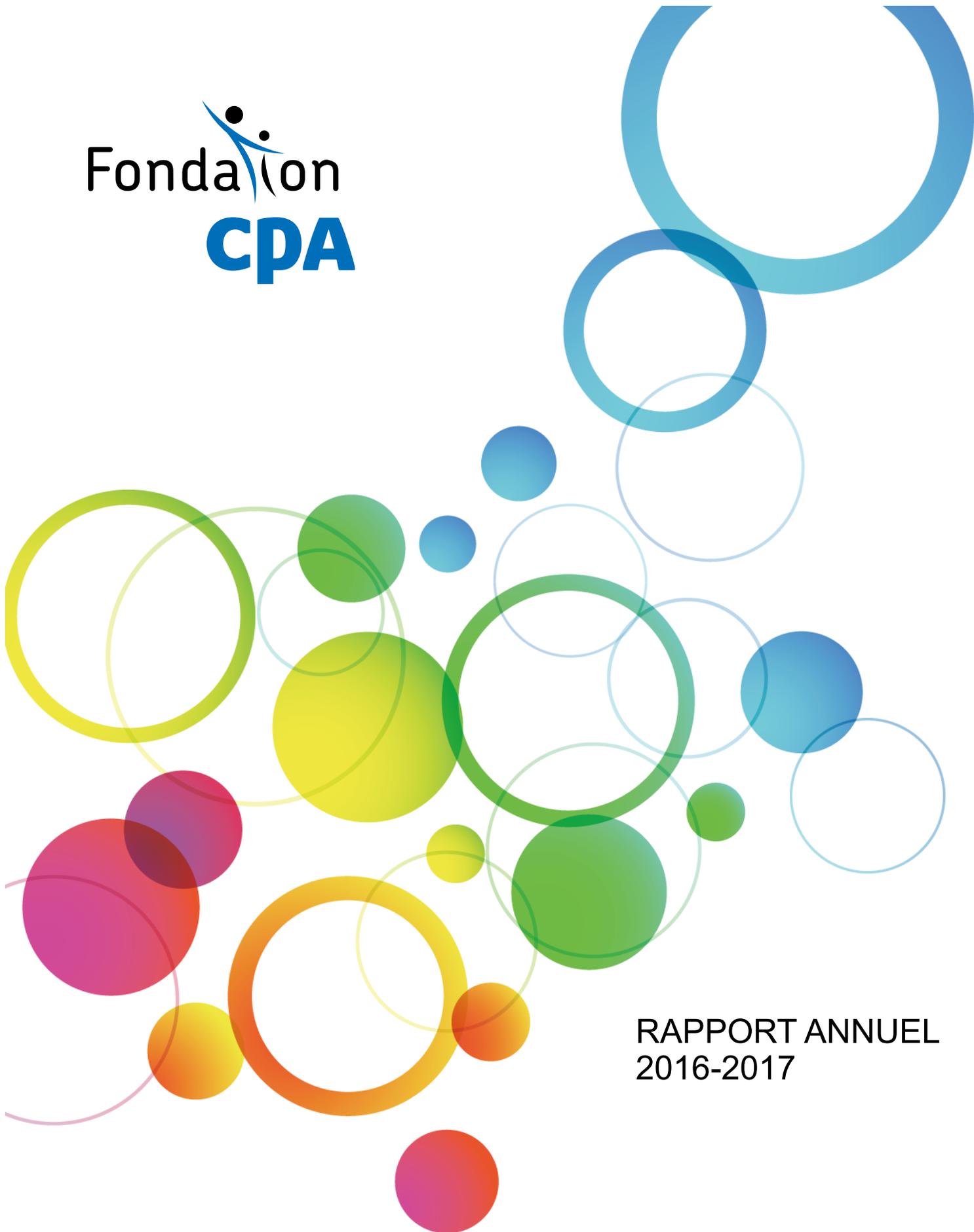


Fondation
CPA



RAPPORT ANNUEL
2016-2017

SOMMAIRE

03

MISSION ET
MOYENS D'ACTION

05

MOT DE LA
PRÉSIDENTE

08

ACTIVITÉS DE
FINANCEMENT

11

IMPACT
DE VOS DONNÉS

14

LAURÉATS DES
PRIX ET BOURSES

18

CERCLE DES
PHILANTHROPIQUES

22

PROGRAMME DE
RECONNAISSANCE

25

STRATÉGIE
D'INVESTISSEMENT

26

ÉTATS FINANCIERS

40

ÉQUIPE DE LA
FONDATION

MISSION

La mission de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) est d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

MOYENS D'ACTION

Bien que le conseil d'administration ait amorcé une réflexion stratégique en fin d'exercice, l'application des moyens d'action suivants demeure pertinente à ce jour puisque ceux-ci font partie des objets de la Fondation approuvés par l'Agence du revenu du Canada :

01

L'attribution de bourses en tenant compte d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- Excellence du dossier académique;
- Implication sociale et parascolaire;
- Situation financière de l'étudiant.

02

L'octroi de subventions en tenant compte d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- Projets de recherche qui, de l'avis de la Fondation, auront un impact sur l'avancement des connaissances dans le domaine de la comptabilité ou les domaines connexes. Les résultats des recherches seront diffusés par l'organisme ou la personne bénéficiaire auprès des écoles, des professionnels et du public en général;
- Publication d'ouvrages de référence en matière de comptabilité ou toute autre matière connexe. L'organisme ou la personne bénéficiaire mettra de tels ouvrages à la disposition des écoles, des professionnels et du public en général.

03

La participation ou le soutien de programmes de sensibilisation visant à intervenir auprès des jeunes, par exemple dans les écoles primaires et secondaires, en faisant des présentations dans le but de les sensibiliser à l'importance de l'éducation, notamment en ce qui a trait à la poursuite des études postsecondaires et au retour aux études à la suite d'un décrochage.



BRIGITTE CHARTIER

La présidente du conseil

Cette année, plus que jamais, la Fondation a multiplié ses efforts de rayonnement et a renforcé sa raison d'être auprès des CPA, candidats à la profession et intervenants en milieu scolaire. La création de la vice-présidence au rayonnement de la profession au sein de l'Ordre des CPA en juin 2016, dont fait maintenant partie la Fondation, n'est certes pas étrangère à ce bel épanouissement.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Rayonnement de la Fondation

La Fondation a eu le privilège de côtoyer davantage les regroupements régionaux et les comités étudiants CPA qui sont des alliés incontournables lorsqu'il s'agit de faire rayonner la profession, l'Ordre et la Fondation. En participant à plusieurs de leurs événements-clés, la Fondation a eu l'occasion de mettre en lumière ses activités et ses programmes de bourses, notamment les nouvelles bourses d'accompagnement à la réussite dont l'objectif est de permettre à des étudiants talentueux d'accéder à des études supérieures en comptabilité.

Collectes de fonds

Sans mener une campagne de financement majeure, la Fondation a poursuivi le travail de sensibilisation amorcé il y a environ trois ans auprès des membres et futurs CPA.

Misant sur l'importance d'investir dans l'éducation, la Fondation a bien sûr sollicité les membres et candidats de l'Ordre par le biais de leur cotisation annuelle, mais elle a également fait appel à la générosité des membres à vie et des CPA qui ont occupé la fonction de président de l'Ordre à un moment ou à un autre de leur carrière.

Dons
individuels

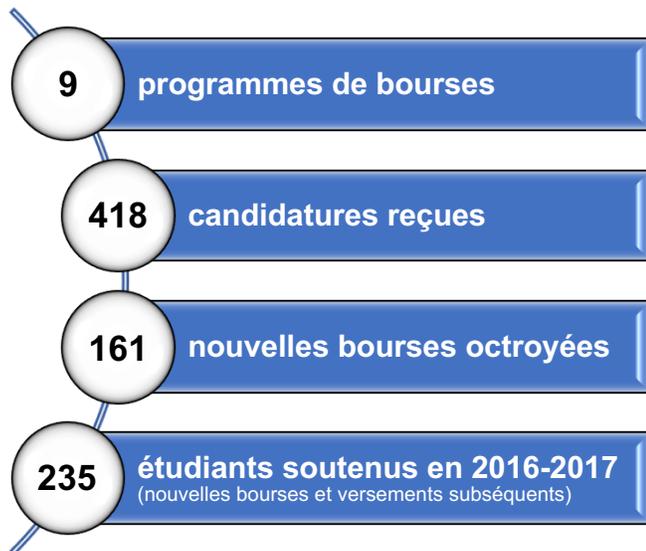


Comme en témoigne l'augmentation des dons individuels, il semble que les efforts aient porté leurs fruits et je souhaite adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui ont appuyé la Fondation.

Par ailleurs, la Fondation a mené au cours de l'exercice plusieurs activités de financement dont les résultats apparaissent dans les prochaines pages.

MOT DE LA PRÉSIDENTE | SUITE

Les programmes de bourses en chiffres



Gouvernance et gestion

Au cours des sept réunions tenues pendant l'année, le conseil d'administration s'est acquitté de ses responsabilités en matière de surveillance de l'information financière et de gestion. Plus concrètement, le conseil :

- a révisé et adopté les prévisions budgétaires 2016-2017, le plan des activités de financement, l'ensemble des programmes de bourses et le budget 2017-2018;
- a suivi l'évolution de la situation financière tout au long de l'exercice;
- a supervisé les travaux du comité de placements, notamment en veillant à l'application adéquate de la politique de placements et en rencontrant le gestionnaire discrétionnaire pour une revue annuelle des placements et des rendements;

- a assuré une vigie à l'égard des comités d'attribution des bourses et a approuvé la liste des récipiendaires recommandés par les divers comités;
- a rencontré l'auditeur indépendant afin de prendre connaissance du rapport et des résultats de l'audit, et a approuvé les états financiers de la Fondation;
- a recommandé le renouvellement du mandat annuel de l'auditeur externe.

Enfin, à l'aube du 5^e anniversaire de la Fondation, le conseil d'administration a jugé important d'entamer en fin d'exercice une réflexion stratégique en vue de déterminer la vision et les valeurs qui caractériseront la Fondation dans les années futures. Les besoins de la clientèle étudiante et l'ouverture au changement sont au cœur même de cette réflexion qui s'échelonnent sur plusieurs mois. L'objectif ultime est de doter la Fondation d'un plan stratégique sur cinq ans et notamment de revoir l'ensemble des programmes de bourses afin de les arrimer à la vision qui aura été adoptée, et ce, avant le 31 mars 2018.

En conclusion

Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail remarquable du personnel, des membres du conseil et des bénévoles, puisque c'est grâce à leurs efforts concertés que la Fondation continue de progresser et de mettre de l'avant des projets qui permettent chaque année de soutenir quelque 200 étudiants de partout au Québec. La prochaine année promet d'être riche en défis et c'est avec enthousiasme que toute l'équipe de la Fondation aborde ce virage.

Brigitte Chartier, CPA, CA

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT



**PROFIT DE
38 000 \$**

Tirage sous le thème du voyage

Tenu le 17 juin 2016 à l'hôtel Omni Mont-Royal, à Montréal, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de la Fondation.

11 000 \$ en prix

859 participants

1 000 billets vendus

De gauche à droite : Marie-Josée Hamel, directrice de la Fondation, Yves Paquet, CPA, CA, gagnant du 2^e prix, et Anne-Marie Marois, coordonnatrice administrative, Fondation.



**PROFIT DE
60 000 \$**

Tournoi de golf

Tenu le 19 septembre 2016 au Club de golf Pinegrove, à Saint-Jean-sur-Richelieu, sous la présidence d'honneur de Geneviève Mottard, CPA, CA, présidente et chef de la direction de l'Ordre des CPA du Québec.

20 partenaires

130 participants

De gauche à droite : Pierre Brochu, FCPA, FCA, vice-président du conseil d'administration, Geneviève Mottard, CPA, CA, présidente d'honneur du tournoi de golf, Brigitte Chartier, CPA, CA, présidente du conseil d'administration, Guy Blanchette, FCPA, FCA et Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA, administrateurs de la Fondation.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | SUITE



PROFIT DE
38 500 \$

Tirage sous le thème du vin

Tenu le 12 décembre 2016 dans les bureaux de la Fondation, à Montréal.

10 000 \$ en prix

785 participants

1 000 billets vendus

Maude L-Martin, CPA, CGA, gagnante du 1^{er} prix, soit une caisse de 12 bouteilles de vin haut de gamme d'une valeur de 5 000 \$.



PROFIT DE
14 000 \$

Tirage « Mardi je donne »

Cette nouvelle activité a été lancée le 29 novembre 2016 dans le cadre de la journée nationale de la générosité et s'est clôturée par la tenue du tirage le 31 janvier 2017 dans les bureaux de la Fondation, à Montréal.

3 000 \$ en prix

277 participants

450 billets vendus

Merci à notre partenaire VIGILIS pour sa généreuse contribution!

De gauche à droite : Marie-Josée Hamel, directrice de la Fondation, Hugues Lamer, gagnant du 1^{er} prix, et Anne-Marie Marois, coordonnatrice administrative, Fondation.

IMPACT DE VOS DONNS

CHAQUE DOLLAR COMPTE POUR LA RELÈVE

Investir dans une relève engagée

| | | |
|--|-----------|------------|
| Bourses collégiales | 30 000 \$ | 193 000 \$ |
| Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire | 45 000 | |
| Bourses Passeport Monde CPA | 10 000 | |
| Bourses PFP (2 ^e cycle universitaire et programme national) – 1 ^{er} versement | 40 000 | |
| Bourses PFP (2 ^e cycle universitaire et programme national) – 2 ^e versement | 68 000 | |

Soutenir des étudiants dans le besoin

| | | |
|--|----------|----------|
| Bourses d'accompagnement à la réussite – 1 ^{er} versement | 2 500 \$ | 2 500 \$ |
|--|----------|----------|

Encourager l'excellence

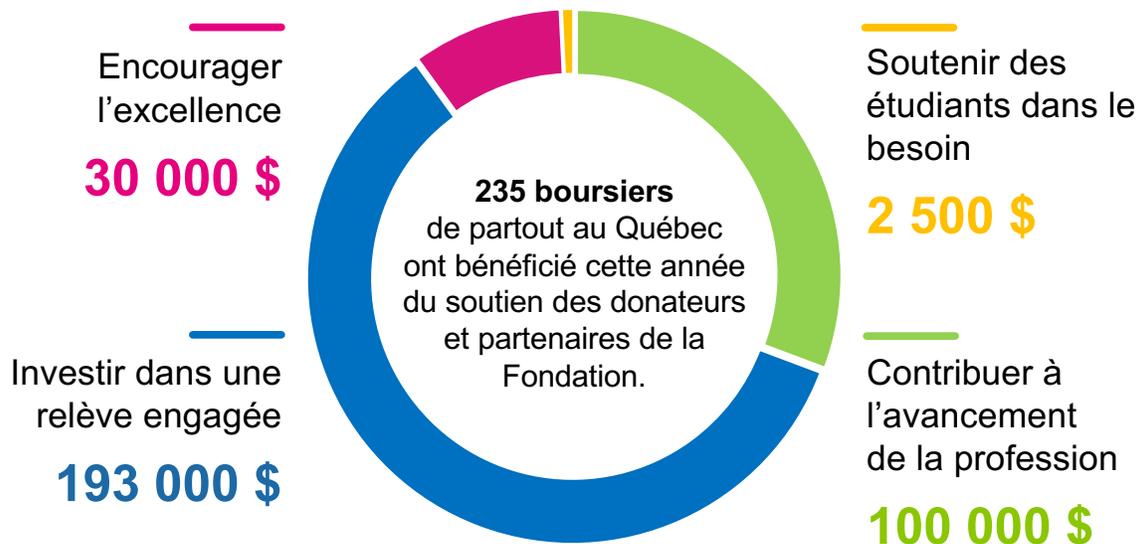
| | | |
|--|----------|-----------|
| Prix Fernand-Cloutier (dernière cohorte du cheminement CPA, CMA) | 6 000 \$ | 30 000 \$ |
| Prix – Lauréats de l'Examen final commun | 24 000 | |

Contribuer à l'avancement de la profession

| | | |
|--|-----------|-------------------|
| Bourses doctorales – 1 ^{er} versement | 20 000 \$ | 100 000 \$ |
| Bourses doctorales – 2 ^e versement | 60 000 | |
| Aide à la recherche et à la publication | 20 000 | |
| Total | | 325 500 \$ |

Il est à noter que certaines bourses ont été octroyées au cours de l'exercice sans qu'aucun versement n'ait été effectué, et ce, en raison des conditions rattachées à ces bourses. Cela est notamment le cas pour quelques bourses doctorales et d'accompagnement à la réussite. Nous vous invitons à vous référer à la note 7 des états financiers pour plus d'information à ce sujet.

BOURSES, PRIX ET SUBVENTIONS



D'AUTRES FAÇONS DE DONNER



ORGANISEZ UNE ACTIVITÉ-BÉNÉFICE AU PROFIT DE LA FONDATION DES CPA



Quelques regroupements régionaux et comités étudiants CPA ont répondu à l'appel de la Fondation en organisant, au cours de l'exercice, une ou plusieurs activités au profit de la Fondation afin d'aider des étudiants talentueux à réaliser leur plein potentiel et à concrétiser leur plan de carrière : devenir CPA.

Que ce soit par l'organisation d'une soirée de réseautage, d'un déjeuner-conférence, d'un tournoi de golf ou d'un encan silencieux, ces groupes font assurément la différence auprès de la relève par leur implication et leur dévouement, et la Fondation souhaite les remercier chaleureusement :

- Comité étudiant CPA de l'Université du Québec à Trois-Rivières – Campus de Longueuil;
- Regroupement des CPA de Montréal;
- Regroupement des CPA de l'Outaouais.

LAURÉATS DES PRIX ET DES BOURSES

INVESTIR DANS UNE RELÈVE ENGAGÉE



BOURSES COLLÉGIALES

De gauche à droite : Josée Boutin, CPA, CMA, Claude Brunelle, CPA, CA, Alissa Russell-Jodoin, récipiendaire d'une bourse collégiale de 750 \$ et Paul Gauthier, CPA, CA. Mme Boutin travaille aux services administratifs du Cégep de Saint-Hyacinthe, alors que MM. Brunelle et Gauthier y enseignent.

BOURSES DE 1^{er} CYCLE UNIVERSITAIRE

De gauche à droite : Maxime Morin, étudiant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, récipiendaire d'une bourse de 1^{er} cycle universitaire de 1 000 \$, accompagné de Jean-Philippe Allard, CPA, CMA, président du Regroupement des CPA de l'Abitibi-Témiscamingue.

Photo : Christian Leduc



BOURSES PASSEPORT MONDE CPA

De gauche à droite : Jasmine Marcoux, CPA, CA, directrice, programmes de formation professionnelle à l'Ordre des CPA du Québec et Laurent St-Pierre, étudiant de 1^{er} cycle universitaire à HEC Montréal, récipiendaire d'une bourse Passeport Monde CPA de 2 000 \$.



BOURSES PFP

De gauche à droite : Michel Gendron, doyen de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, Pascal Rochon, Frédéric Chenard et Catherine Côté, récipiendaires d'une bourse PFP – Programme universitaire de 2^e cycle de 2 000 \$, et Michaël Hébert, CPA, CA, vice-président, développement des affaires du Regroupement des CPA de Québec.

Photo : FSA ULaval



SOUTENIR DES ÉTUDIANTS DANS LE BESOIN



BOURSES D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

De gauche à droite : Audrine Diane Muhorakeye, étudiante à l'Université d'Ottawa, Marie-Josée Hamel, directrice de la Fondation, Sidonie Kouadio, étudiante de l'Université du Québec en Outaouais, et André Dugal, FCPA, FCA, président du Conseil d'administration de l'Ordre des CPA. Mmes Muhorakeye et Kouadio sont récipiendaires d'une bourse d'accompagnement à la réussite de 10 000 \$ et de 5 000 \$ respectivement.

Photo : Sebastien Lavallee

ENCOURAGER L'EXCELLENCE



PRIX D'EXCELLENCE DE L'EXAMEN FINAL COMMUN

De gauche à droite : Brigitte Chartier, CPA, CA, présidente du conseil d'administration de la Fondation remet à Julie Cardinal, récipiendaire de la médaille d'or nationale de l'EFC de septembre 2016, une bourse de 1 500 \$, André Dugal, FCPA, FCA, président du Conseil de l'Ordre et Alain Côté, FCPA, FCA, président du conseil de CPA Canada.

[Voir la liste complète des boursiers](#)
[et la description des bourses \[+\]](#)

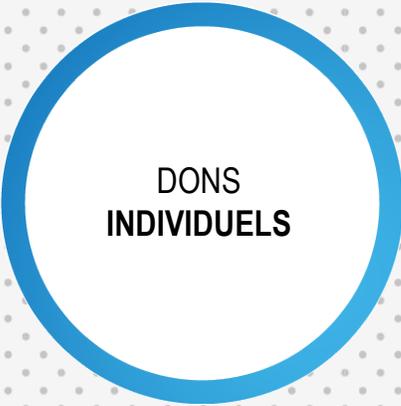


AUDRINE DIANE MUHORAKEYE

Université d'Ottawa | Bourse d'accompagnement à la réussite

En m'attribuant cette bourse, vous avez allégé mon fardeau financier, ce qui me permet de mettre davantage l'accent sur l'aspect le plus important de l'école : l'apprentissage. Votre générosité m'inspire et m'incite à redonner à la communauté. Je souhaite être en mesure un jour d'aider des étudiants à atteindre leurs objectifs comme vous l'avez fait pour moi.

CERCLE DES PHILANTHROPE



**DONS
INDIVIDUELS**



**DONS
INSTITUTIONNELS**

DONS INDIVIDUELS

Émérites

25 000 \$ et plus



Roch Leblanc,
FCPA, FCA



Daniel McMahon,
FCPA, FCA



Louiselle Paquin,
FCPA, FCMA



François Renaud,
FCPA, FCMA

Bienfaiteurs

10 000 \$ à 24 999 \$

Guy Blanchette, FCPA, FCA
Pierre Brochu, FCPA, FCA
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Dino Dello Sbarba, FCPA, FCMA

Alphonse M. Galluccio, FCPA, FCMA
Jacques Lévesque
Rolland G. Morier, FCPA, FCMA
Alain Paris, FCPA, FCA

Richard J. Renaud, FCPA, FCA
Feu Roland Robert
Patrice Simard, FCPA, FCA

Partenaires

5 000 \$ à 9 999 \$

Donateur anonyme
Louis-Marie Beaulieu, FCPA, FCA
Germain Benoit, CPA, CA
Guy Breton, FCPA, FCA
Ron Calderoni, CPA, CA
Luc Chaput
Jacques Côté, FCPA, FCMA
Pierre Despars, FCPA, FCA
Michèle Desrosiers, FCPA, FCMA

Richard Désy, FCPA, FCMA
Nayiri Dolabjian, FCPA, FCMA
Francine Fontaine, FCPA, FCMA
Claude Gauvin, FCPA, FCA
Michel Hébert, FCPA, FCA
Eric Laflamme
Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA
Jacques Levesque, FCPA, FCA
François Ménard, FCPA, FCMA

Yves Pelletier, FCPA, FCMA
Sylvie Raymond, FCPA, FCA
Serge Rioux, FCPA, FCMA
Pierre Seccareccia, FCPA, FCA
Michel Verreault, FCPA, FCMA
Luc Villeneuve, FCPA, FCA

Compagnons

1 000 \$ à 4 999 \$

29 donateurs anonymes
Joanne Aldersebaes, CPA, CA
Serge Archambault, CPA, CA
Murielle Arsenault, FCPA, FCA
Michel Auclair
François Auger, CPA, CA
Jacques Authier, CPA, CA
Albert Baker, FCPA, FCA
John Lovell Baker, CPA, CA
Michel Bayouk
Maryse Beaudin, FCPA, FCMA
Michel Beauséjour, FCPA, FCA
Galal Behna, CPA, CA
Marc Bélanger, FCPA, FCMA

Michel Bélanger, FCPA, FCA
Robert Bélanger, CPA, CA
Jean Belhumeur, FCPA, FCMA
Pierre Belhumeur, CPA, CA
André Bellefeuille
Michel Bergeron, CPA, CA
Michel C. Bilodeau, FCPA, FCMA
Luc Blanchard, FCPA, FCA
Laurent-A. Bleau, FCPA, FCMA
Denis Boivin, FCPA, FCA
François Bolduc, CPA, CA
Jean-François Bonneau, CPA, CA
Sylvain Boucher, CPA, CA
Gilles Boudreau, CPA, CA

Eric Alexander Bower, CPA, CA
Serge Boyer, CPA, CA
Pierre G. Brodeur, CPA, CA
Jean Marie Bujold, FCPA, FCA
Gilles Busque, CPA, CA
Feu Dudley George Butterfield
Gérard Caron, FCPA, FCA
Marie-Andrée Caron, FCPA, FCMA
Pierre Carrier, FCPA, FCMA
René Carrière
Jean-Martin Castonguay, CPA, CA
Gérard Chalifoux, CPA, CA
Claude Charest, CPA, CA
Brigitte Chartier, CPA, CA

James Cherry, FCPA, FCA
Robert Chevrier, CPA, CA
Pierre Claprood, CPA, CA
John Edward Cleghorn, FCPA, FCA
Lynda Coache, FCPA, FCA
Lionel Corriveau, CPA, CA
Normand Cote, CPA, CA
Alain Côté, FCPA, FCA
Mario Côté, FCPA, FCA
Joanne Couture, FCPA, FCMA
Raymond Couture
Feu Réal A. Couture
Daniel Cyr, CPA, CA
Andrew Dalgleish, CPA, CA
Marcel Daoust, FCPA, FCA
Gilles David, CPA, CA
Germain De Grandpré, CPA, CA
Josée De La Durantaye, FCPA, FCMA
Silvio De Rose, FCPA, FCA
René Delisle, CPA, CA
Robert Demers, FCPA, FCMA
Daniel Denault, FCPA, FCA
Dominique Derome, FCPA, FCMA
Bruno Des Rosiers, CPA, CMA
Jean-Claude Deschambault, CPA, CA
Jean-Pierre Desrosiers, FCPA, FCA
Frank Di Tomaso, FCPA, FCA
André Dion, FCPA, FCA
Guy D'Orsonnens, FCPA, FCA
Stéphan Drolet, FCPA, FCA, CA•EJC
Jean-Pierre Dubeau, FCPA, FCA
Yvan Duchesne
James Alistair Duff, FCPA, FCA
Sylvain Dufresne, CPA, CA
Alain Dugal, FCPA, FCA
Jean-Paul Duguay, FCPA, FCA
Manon Durivage, FCPA, FCA
Jean-Guy Faucher, CPA, CA
Pierre Fauteux, FCPA, FCA
Jean-Guy Filion, FCPA, FCMA
Pierre Fiset, CPA, CA
Jacques Foisy, CPA, CA
Jean Fontaine, CPA, CA
François Forest, CPA, CA
Patrice Forget, CPA, CA
Jean Fortier, CPA, CA
Bernard Fortin, FCPA, FCMA
Steve Fortin, CPA, CA
Lise Fréchette
Meer Friedman, CPA, CA
Philip Friedman, FCPA, FCA, CA•IFA
Mortimer S. Fruchter, CPA, CA
Claude Gagnon, CPA, CA
Feu Claude Gagnon
Louise Gagnon, CPA, CA
Mario Gamelin, FCPA, FCMA
François Gariépy, CPA, CA
René Garneau, FCPA, FCMA
Richard Garneau, CPA, CA
Philippe Gauthier, CPA, CA
Pierre Gauvreau, FCPA, FCA
Gilles Gingras, CPA, CA
Marie-Andrée Giroux, FCPA, FCMA
Russell Goodman, FCPA, FCA
Maurice Gosselin, FCPA, FCA
Michel Gourdeau, CPA, CA
Johanne Grégoire, CPA, CA
Yves Grou, CPA, CA
Roger Guimont, CPA, CA
Feu Ghislain Hawey
Charles Hébert, CPA, CA
Georges Henri Hotte, FCPA, FCA
Sylvain Houle, FCPA, FCMA
Stephen Hurlburt, CPA, CA
André Hurtubise, FCPA, FCA
Giovanni Iadeluca
Paul Ivanier, CPA, CA
Denis Jolin, CPA, CA, CA•TI
Laurent Joly, CPA, CA
Harnam Kakkhar, FCPA, FCMA
Paul Kamateros, CPA, CA
Morton Aaron Katz, FCPA, FCA
Manon La Lancette
Bashir Labat, CPA, CA
Marcel Labelle, CPA, CA
Luc Lacasse, CPA, CA
Martin Lacasse, FCPA, FCA
Richard Lafond, CPA, CA
Yvon Lafontaine, FCPA, FCA
David Howard Laidley, FCPA, FCA
Sattar Lairy, CPA, CA
Jean-Yves Laliberté, CPA, CA
Henri Lalonde, CPA, CA
Martin Lamontagne, FCPA, FCMA
Jean-Guy Landot, FCPA, FCA
Jean-Yves Landry, CPA, CA
Suzanne Landry, FCPA, FCA
Claire Laplante, CPA, CA
Danielle Laramée, FCPA, FCA
Guy Larivée, CPA, CA
Diane Latulippe, CPA, CA
Roger Laurialt, CPA, CA
Claude Laurin, FCPA, FCMA
François Leblanc, CPA, CA
Pierre Leblanc, CPA, CA
Serge Leblanc, CPA, CA
Pierre Leduc, CPA, CA
Ronald Leduc, CPA, CA
Feu Gérard Legendre
Feu Peter S. Leggat
Réjean Lemieux, CPA, CMA
André Lepage, FCPA, FCA, CA•EJC
Monique Leroux, FCPA, FCA
André Lesage, FCPA, FCA
Eddie Leschiutta, FCPA, FCA
Laurence Létourneau
Richard Létourneau, CPA, CA
Feu Joseph Leznoff
Gérard Lortie, CPA, CA
Michel Magnan, FCPA, FCA
Gilles Malette, CPA, CA
Serge Mallette, CPA, CA
Gilles Marcotte, FCPA, FCA
Rémi Marcoux, FCPA, FCA
Marc-Edouard Martel, FCPA, FCA
Diane Messier, FCPA, FCA
Michel Milot, FCPA, FCMA
Kerim Mitri, CPA, CA
Réal Moffet, FCPA, FCA
Vincent Monet, CPA, CA
Caterina Monticciolo, CPA, CA
Raymond Morcel, FCPA, FCA
Manon Morin, CPA, CA
Suzanne Morin, FCPA, FCA
Joseph Mueller, CPA, CA
André-R. Nadeau, CPA, CMA
Lim S Nguony, CPA, CA
Gilles Noël, FCPA, FCMA
Feu Paul Noisieux
Johanne Papineau, CPA, CA
Monique Papineau, CPA, CA
Feu Marc Paradis
Michel Parent, CPA, CA
Richard Patte, CPA, CA
Claude Paul-Hus, FCPA, FCMA
John Joseph Peacock, FCPA, FCA
Marc-Stéphane Pennée, CPA, CA
Daniel Pepin
Andrée Perreault, FCPA, FCMA
David Gordon Perrigard, CPA, CA
Michel-M. Philippon, FCPA, FCMA
François Plamondon, CPA, CA
Lyne Plourde, CPA, CA
Gilles Poirier
Feu Charles Albert Poissant
Yves Potvin, CPA, CA
Léo Provencher, FCPA, FCA
Serge Rémillard, FCPA, FCMA
Roxanne Rinfret-Awad, CPA, CA
Feu Howard Berlind Ripstein
Yasmin Rivera, FCPA, FCMA
Pierre Robitaille, FCPA, FCA
Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
Feu John Gerald E. Rosevear
André Roy, CPA, CA
André G. Roy, CPA, CA
Feu Jean Roy
Raymond Royer, FCPA, FCA
Alfred Saccomani, CPA, CA
Michael Samotis, CPA, CA
Éric Sara, CPA, CMA
Guylaine Saucier, FCPA, FCA
Guy Roland Savard, FCPA, FCA
Gérald Séguin, CPA, CA
Robert Simioni
Ronald Singer, FCPA, FCA
Teresa Spadorcia, CPA, CA
Réal Sureau, FCPA, FCA
Steven Terry Tabac, CPA, CA
Michel Théroux, FCPA, FCA
Daniel Toledano, CPA, CA
Réginald Tremblay, CPA, CA
Sylvain Trudel, FCPA, FCA
Gilles Turcotte, CPA, CA
Odile Vachon, CPA, CA
Jean-Pierre Vasseur, CPA, CA
Gerald John Wareham, FCPA, FCA
Daniel Williams, CPA, CA
Richard Wilson, CPA, CA
Feu William Woolven
Tommaso Zacchia, CPA, CA
Daniel Zbacnik, FCPA, FCMA

DONS INSTITUTIONNELS

Émélite

50 000 \$ et plus



Bienfaiteurs

25 000 \$ à 49 999 \$

Air Canada
Banque Nationale
Banque Scotia
Bell Canada
Caisse de dépôt et placement du Québec
Cascades

CGI
iA Groupe financier
Intact Assurance
Pratt & Whitney Canada
Saputo
Weston Foods

Partenaires

10 000 \$ à 24 999 \$

Agropur coopérative
Aon
CAE
Igloo Cellulose
Industries Lassonde
IT International Telecom
Kraft Canada
PwC

Raymond Chabot Grant Thornton
Regroupement des CPA de la Mauricie —
Centre-du-Québec
Regroupement des CPA de la Montérégie
Regroupement des CPA de Montréal
TransForce
Ubisoft Divertissements
VIGILIS

Compagnons

2 000 \$ à 9 999 \$

BCBGMAXAZRIAGROUP
Caisse Desjardins du Sud-Ouest de Montréal
Danone
Deloitte
Fondation Jocelyne et Gilles Ouimet
For-Net Montréal
Fournier International
Fournitures funéraires Victoriaville
Fujitsu
Gaudreau Environnement
Groupe Boutin
Groupe Laurier
Horwath Leebosh Appel
Humania Assurance
IBM Canada
Infolaser
La ligue de balle-molle des CPA

La Maison Bleu
Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés
Les Investissements Antandamy
Mallette
Métro
Micanan
Normandin Beaudry
Portes Standard
Pretech
PSB Boisjoli
Quincaillerie Richelieu
RBC
Regroupement des CPA de l'Est-du-Québec
Regroupement des CPA de Québec
Regroupement des CPA du Saguenay-Lac-St-Jean
Ruby Stein Wagner

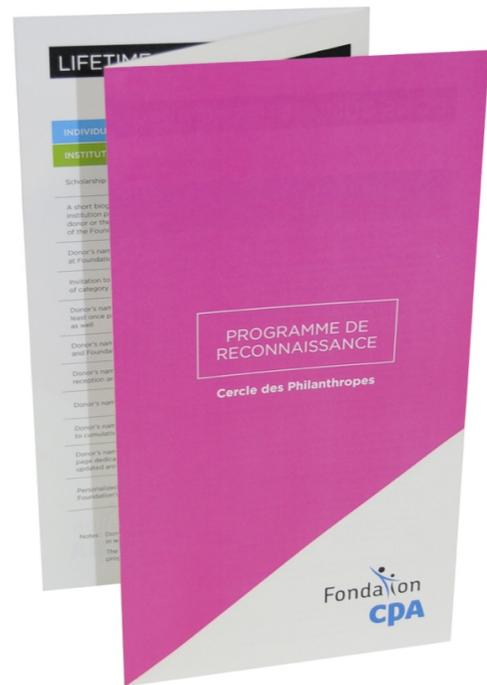
PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation reçoit le soutien de nombreux donateurs, tant individuels qu'institutionnels.

Le programme de reconnaissance de la Fondation vise à souligner les dons cumulatifs versés à vie par les donateurs. Toutes les contributions, autres que les inscriptions et commandites liées aux activités de financement, faites aux anciennes fondations CA et CMA, de même qu'à la Fondation des CPA, sont prises en compte aux fins du programme de reconnaissance. Dans le cadre de ce programme, la Fondation souhaite témoigner sa gratitude aux donateurs qui, par leur générosité, soutiennent une relève prometteuse et influencent par le fait même l'avenir de la profession.

Au nom de la relève CPA, la Fondation remercie chacun des donateurs dont la contribution permet d'augmenter l'offre de bourses aux étudiants.



[Voir le programme de reconnaissance \[+\]](#)



DIRISSA DIASSANA

Étudiant au Programme de formation professionnelle
Université de Sherbrooke | Bourse d'accompagnement à la réussite

Un adage de chez moi dit : « la force du poisson, c'est l'eau ». Ainsi, la force de la Fondation, c'est l'ensemble des généreux donateurs qui croient en nos capacités de bien réussir. Cette bourse de 10 000 \$ renforce non seulement ma motivation, mais me donne également le courage d'atteindre mon objectif et ainsi offrir une vie meilleure à ma famille.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement de la Fondation pour ses excédents de liquidités vise une croissance du capital à long terme – avec un profil modéré. En conformité avec la Politique de placements, la répartition de référence des fonds détenus à moyen et long terme est la suivante : titres de participation 50 % (25 % en actions canadiennes et 25 % en actions américaines et mondiales) et titres de revenus fixes 50 %.

Le rendement net de 2017 se chiffre à 12,6 %, soit 2,3 % supérieur aux indices de référence. La valeur des placements a atteint 1 359 277 \$, soit une augmentation de 290 645 \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par des revenus nets de placements réalisés de 36 998 \$, par un apport de 150 000 \$ et par une variation de la plus-value non réalisée sur les placements de 103 647 \$.

**EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2017**

ÉTATS FINANCIERS

FONDATION DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

RICHTER

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal, Québec
Le 31 mai 2017

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110167

T. 514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L./LLP
1981 McGill College
Mtl (Qc) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2017

| | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 239 013 | 240 036 |
| Placements (note 3) | 33 116 | 9 344 |
| Débiteurs (note 4) | 13 241 | 22 542 |
| Charges payées d'avance | 12 633 | 1 759 |
| | <u>298 003</u> | <u>273 681</u> |
| Placements (note 3) | 1 326 161 | 1 059 288 |
| Actifs incorporels amortissables (note 5) | 602 | 860 |
| | <u>1 624 766</u> | <u>1 333 829</u> |
| Passif | | |
| À court terme | | |
| Créditeurs | 5 698 | 11 830 |
| Produits reportés (note 6) | 25 650 | 16 550 |
| | <u>31 348</u> | <u>28 380</u> |
| Engagements (note 7) | | |
| Actif net | | |
| Non affecté | 1 593 418 | 1 305 449 |
| | <u>1 624 766</u> | <u>1 333 829</u> |

Au nom du conseil d'administration de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

La présidente du conseil,



Brigitte Chartier, CPA, CA

La secrétaire-trésorière de la Fondation,



Marie-Josée Hamel

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

| | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|---|-------------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 1 305 449 | 1 167 878 |
| Excédent des produits par rapport aux charges | <u>287 969</u> | <u>137 571</u> |
| Solde à la fin | <u>1 593 418</u> | <u>1 305 449</u> |

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

| | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Dons individuels | 300 081 | 251 814 |
| Dons institutionnels | 1 825 | 24 525 |
| Dons – Ordre des CPA du Québec (note 10) | 64 266 | 78 500 |
| Activité – Tournoi de golf | 100 830 | 128 977 |
| Activité – Tirage vin | 50 000 | 46 650 |
| Activité – Tirage voyage | 50 000 | 50 000 |
| Activité – Tirage « Mardi je donne » | 17 176 | – |
| Divers | 1 187 | – |
| | <u>585 365</u> | <u>580 466</u> |
| Charges | | |
| Frais d'organisation – Tournoi de golf | 43 786 | 41 852 |
| Frais d'organisation – Tirage vin | 11 446 | 9 925 |
| Frais d'organisation – Tirage voyage | 12 209 | 12 353 |
| Frais d'organisation – Tirage « Mardi je donne » | 3 068 | – |
| Fournitures et frais divers | 14 309 | 14 782 |
| Honoraires professionnels – Placements | 11 191 | 8 370 |
| Honoraires professionnels | 20 685 | 18 992 |
| Frais administratifs | 4 370 | 3 153 |
| Frais de déplacements | 273 | – |
| Frais bancaires | 3 480 | 2 919 |
| Amortissement des actifs incorporels | 258 | 368 |
| | <u>125 075</u> | <u>112 714</u> |
| Excédent des produits par rapport aux charges avant bourses, subventions et revenus de placements | 460 290 | 467 752 |
| Bourses et subventions (note 8) | (325 500) | (308 000) |
| Excédent des produits par rapport aux charges avant revenus de placements | 134 790 | 159 752 |
| Revenus tirés de placements évalués au coût après amortissement (note 9) | 565 | 234 |
| Revenus tirés de placements évalués à la juste valeur (note 9) | 152 614 | (22 415) |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 287 969 | 137 571 |

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

| | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 287 969 | 137 571 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie : | | |
| Amortissement des actifs incorporels | 258 | 368 |
| Revenus de placements réinvestis | (40 083) | (33 410) |
| (Gains) Pertes sur cession de placements | (8 884) | 1 053 |
| (Gains non réalisés) Pertes non réalisées sur placements | (103 647) | 54 772 |
| | <u>135 613</u> | <u>160 354</u> |
| Évolution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement | 1 395 | 146 899 |
| | <u>137 008</u> | <u>307 253</u> |
| Activités d'investissement | | |
| Produit de cession de placements | 11 969 | 258 953 |
| Acquisition de placements | (150 000) | (1 100 000) |
| | <u>(138 031)</u> | <u>(841 047)</u> |
| Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (1 023) | (533 794) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | <u>240 036</u> | <u>773 830</u> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | <u>239 013</u> | <u>240 036</u> |

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

1 Statuts constitutifs et objectif de la Fondation

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) a été constituée comme un organisme sans but lucratif (OSBL) en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 31 août 2012. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation est née de la fusion de la Fondation des comptables agréés du Québec (Fondation des CA du Québec) et de la Fondation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (Fondation de l'Ordre des CMA du Québec). Elle a pour objectif d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits tirés des différentes activités de financement de la Fondation sont comptabilisés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en caisse et les placements dont l'échéance initiale au moment de l'acquisition est de trois mois ou moins.

Actifs incorporels amortissables

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif, au taux annuel de 30 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES | SUITE

31 MARS 2017

Instruments financiers

Évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements autres qu'en trésorerie et équivalents de trésorerie qui ont été désignés à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les activités de la Fondation dépendent, en partie, des contributions en biens et services de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre des CPA) et des services de nombreux bénévoles.

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES | SUITE

31 MARS 2017

3 Placements

| | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| À court terme | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | <u>33 116</u> | <u>9 344</u> |
| À long terme | | |
| Titres canadiens | | |
| Obligations gouvernementales (2,45 %, échéance en 2019) | 37 469 | 38 190 |
| Fonds indiciaires à revenus fixes (durée moyenne de 6,2 ans) | 446 817 | 387 757 |
| Parts de fiducie | – | 19 882 |
| Unité de société en commandite | 21 027 | 23 445 |
| Actions privilégiées | 27 186 | 24 294 |
| Actions ordinaires | <u>348 154</u> | <u>241 458</u> |
| | <u>880 653</u> | <u>735 026</u> |
| Titres américains et internationaux | | |
| Unité de société en commandite | 22 260 | 15 416 |
| Actions ordinaires | 185 593 | 153 201 |
| Fonds indiciaires en actions | <u>237 655</u> | <u>155 645</u> |
| | <u>445 508</u> | <u>324 262</u> |
| | <u>1 326 161</u> | <u>1 059 288</u> |
| | <u>1 359 277</u> | <u>1 068 632</u> |

NOTES COMPLÉMENTAIRES | SUITE

31 MARS 2017

4 Débiteurs

| | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|---------------------------|---------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Dons à recevoir (note 10) | 260 | 16 190 |
| Taxes de vente à recevoir | 12 981 | 6 352 |
| | <u>13 241</u> | <u>22 542</u> |

5 Actifs incorporels amortissables

| | <u>2017</u> | | | <u>2016</u> |
|-----------|-------------|-------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Logiciels | 8 803 | 8 201 | 602 | 860 |

6 Produits reportés

| | <u>2017</u> | <u>2016</u> |
|--------------------------|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Activité – Tirage voyage | 25 650 | 16 550 |

NOTES COMPLÉMENTAIRES | SUITE

31 MARS 2017

7 Engagements

Bourses

Les bourses doctorales sont payables en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ lors de l'attribution de la bourse, à condition que le candidat ait commencé son programme de doctorat, et un second versement de 10 000 \$ l'année suivante sous réserve de la transmission à la Fondation d'un rapport d'étapes sur la progression du doctorat et d'un relevé de notes.

Les bourses PFP – Programme universitaire de 2^e cycle et les bourses PFP – Programme national sont payables en deux versements, soit un premier versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un second versement de 1 000 \$ sous preuve de réussite de l'Examen final commun (EFC).

Les bourses d'accompagnement à la réussite sont payables en quatre versements selon l'atteinte d'étapes précises du cheminement menant au titre de CPA, conformément au tableau présenté ci-après :

| | Bourses de 5 000 \$ | Bourses de 10 000 \$ |
|--|------------------------|-------------------------|
| 1 ^{er} versement Au début des modules communs du PFP | 1 250 | 2 500 |
| 2 ^e versement Au début des modules optionnels du PFP | 1 250 | 2 500 |
| 3 ^e versement Au début des modules des synthèses/d'intégration du PFP | 1 250 | 2 500 |
| 4 ^e versement Lors de l'inscription à l'EFC | 1 250 | 2 500 |

Au 31 mars 2017, les engagements relatifs aux différents versements de bourses se détaillent comme suit :

| | Nombre de bourses | Total en \$ |
|--|----------------------|----------------|
| Bourses doctorales (1 ^{er} versement) | 2 | 20 000 |
| Bourses doctorales (2 ^e versement) | 4 | 40 000 |
| Bourses PFP (2 ^e versement) | 10 | 10 000 |
| Bourses d'accompagnement à la réussite (1 ^{er} versement) | 5 | 10 000 |
| Bourses d'accompagnement à la réussite (2 ^e versement) | 6 | 12 500 |
| Bourses d'accompagnement à la réussite (3 ^e versement) | 6 | 12 500 |
| Bourses d'accompagnement à la réussite (4 ^e versement) | 6 | 12 500 |
| Total | 39 | 117 500 |

Lettre de garantie

La Fondation a émis deux lettres de garantie en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux totalisant un montant de 14 000 \$ (11 000 \$ en 2016).

NOTES COMPLÉMENTAIRES | SUITE

31 MARS 2017

8 Bourses et subventions

| | 2017 | 2016 |
|--|--|--|
| | Total des bourses et subventions | Total des bourses et subventions |
| | \$ | \$ |
| Bourses collégiales | 30 000 | 30 000 |
| Bourses universitaires – 1 ^{er} cycle | 45 000 | 40 500 |
| Bourses Passeport Monde CPA | 10 000 | 10 000 |
| Bourses d'accompagnement à la réussite | 2 500 | – |
| Bourses universitaires – 2 ^e cycle | 108 000 | 37 000 |
| Bourses – Lauréats des examens | 30 000 | 40 500 |
| Bourses doctorales | 80 000 | 120 000 |
| Aide à la recherche et à la publication | 20 000 | 10 000 |
| Chaire de recherche | – | 20 000 |
| | 325 500 | 308 000 |

9 Revenus de placements

| | 2017 | 2016 |
|--|----------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Revenus tirés de placements évalués au coût après amortissement | 565 | 234 |
| Revenus tirés de placements évalués à la juste valeur | | |
| Intérêts | 8 504 | 2 666 |
| Revenus de dividendes | 31 579 | 30 744 |
| Gains (Pertes) sur cession de placements | 8 884 | (1 053) |
| Variation de la juste valeur des placements | 103 647 | (54 772) |
| | 152 614 | (22 415) |

NOTES COMPLÉMENTAIRES | SUITE

31 MARS 2017

10 Opérations avec l'Ordre des CPA du Québec

L'Ordre des CPA est constitué en vertu de la Loi sur les comptables professionnels agréés du Québec, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 16 mai 2012 et sanctionnée à cette même date par le Lieutenant-gouverneur. Sa fonction principale est d'assurer la protection du public.

Au cours de l'exercice, l'Ordre des CPA a effectué des dons à la Fondation pour un total de 64 266 \$ (78 500 \$ en 2016). De plus, l'Ordre des CPA agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 260 \$ (16 190 \$ en 2016) est inclus dans les dons à recevoir au 31 mars 2017. Un montant de 4 277 \$ payable à l'Ordre des CPA est inclus dans les créditeurs au 31 mars 2017 (5 623 \$ au 31 mars 2016) à titre de remboursement de frais administratifs.

De plus, la Fondation reçoit gracieusement un soutien administratif de l'Ordre des CPA et utilise ses locaux à titre gratuit.

11 Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. Le profil de risque des instruments financiers de la Fondation n'a pas subi de changement important par rapport à l'exercice précédent. La Fondation assure un suivi constant afin d'évaluer l'évolution de la situation des placements, conformément à sa politique.

La politique de placements se réfère à deux types de fonds :

- Fonds à court terme, dont le seul objectif est la sécurité du capital investi et la liquidité de ses placements, tout en s'assurant de profiter d'un rendement raisonnable sur ses fonds qui seront requis sur un horizon de quelques mois à une année;
- Fonds à moyen et long termes, dont l'objectif est de maximiser le rendement du portefeuille tout en maintenant un risque modéré qui vise un accroissement du capital à long terme – avec un profil équilibré.

Adoptée par le conseil d'administration le 14 janvier 2015, cette politique est revue périodiquement à la suite des évaluations semestrielles de rendement avec les conseillers en gestion discrétionnaire de portefeuille. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation est exposée à ce risque en regard de ses créditeurs et du délai éventuel de réalisation de la juste valeur de ses placements.

La Fondation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES | SUITE

31 MARS 2016

11 Instruments financiers | Suite

Risque de marché

La Fondation est exposée au risque de marché découlant des fluctuations de la juste valeur des instruments financiers attribuables aux variations des prix du marché. Le risque de marché se subdivise en risque de change, risque de taux d'intérêt et risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent par rapport au dollar canadien en raison des variations du taux de change.

La Fondation investit une partie de son portefeuille dans des titres de capitaux propres étrangers et dans un fonds commun de placement qui investit dans de tels titres. Par conséquent, la Fondation est exposée au risque de change. La Fondation ne gère pas activement ce risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, qui l'expose à un risque de variation de la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont peu exposés au risque de taux d'intérêt en raison de leur échéance à court terme. Donc, ce risque n'a pas d'incidence significative.

En ce qui a trait aux placements en obligations et aux fonds indiciaires à revenus fixes, la Fondation gère le risque de taux d'intérêt en limitant la pondération de ce type de placement par rapport au portefeuille global.

Risque de prix autre

Un risque de prix autre est le risque que la juste valeur d'instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des prix du marché autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

La Fondation est exposée au risque de prix autre vu la composition des placements à long terme qu'elle détient. La politique de placements de la Fondation limite le risque de prix autre par ses investissements diversifiés (répartition de l'actif entre des titres fixes et variables selon une fourchette) et par son évaluation annuelle du rendement du portefeuille.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties manque à ses obligations financières.

La Fondation est exposée à un risque de crédit sur les placements et les débiteurs qu'elle détient.

Le risque relatif aux placements est réduit puisque la Fondation s'est dotée d'une politique de placements qui comporte plusieurs mesures visant à atténuer ce type de risque comme de restreindre les titres admissibles auprès d'émetteurs ayant des cotes de crédit respectant les niveaux fixés pour les différents types de placements et de proscrire certains types d'investissements tels les dérivés et les papiers commerciaux. Le risque de crédit relatif aux débiteurs est faible puisque les débiteurs proviennent principalement de l'Ordre des CPA du Québec.

ÉQUIPE DE LA FONDATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Présidente

Brigitte Chartier, CPA, CA
Associée en Certification et Services-conseils
Deloitte



Vice-président

Pierre Brochu, FCPA, FCA
Associé, Finance, Télécom & TI
Avistra International



Administrateur

Guy Blanchette, FCPA, FCA
Vice-président exécutif
et chef de la direction financière
Industries Lassonde



Administratrice

Michèle Demers, CPA, CA
Ex-directrice, administration et finances
Fondation du Grand Montréal



Administrateur

Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA
Premier vice-président
Ordre des comptables professionnels
agrés du Québec



Administrateur

Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA
Professeur adjoint
École de comptabilité, Faculté des sciences
de l'administration de l'Université Laval



Administrateur

Rénald Vigneault, FCPA, FCGA
Trésorier
Société de bienfaisance Marie-Soleil
et Jonathan

PERSONNEL DE LA FONDATION



**Directrice de la Fondation
et secrétaire-trésorière**
Marie-Josée Hamel



**Coordonnatrice administrative,
Fondation**
Anne-Marie Marois

COMITÉS

Comité de placement

Membres

Michèle Demers, CPA, CA
Marie-Josée Hamel
Roch Leblanc, FCPA, FCA
Rénald Vigneault, FCPA, FCGA

Observateur

Guy Blanchette, FCPA, FCA

Comités d'attribution des bourses

Evelyne Blain, CPA, CMA
Danièle Blanchette, Ph. D., CPA, CA
Guy Blanchette, FCPA, FCA
Pierre Brochu, FCPA, FCA
Brigitte Chartier, CPA, CA
Maxime Clément, CPA, CA
Manon Deslandes, Ph. D., CPA, CA
Amanda D'Ulisse, CPA, CA
Mariam Ganni, CPA, CA
Marie-Hélène Hofbeck, CPA, CMA
Mélanie Hotte, CPA, CGA
Caroline Lacroix, CPA, CGA
Robert Landry, CPA, CMA
Michel Magnan, Ph. D., FCPA, FCA
Jasmine Marcoux, MBA, CPA, CA
Danièle Pérusse, M. Sc., FCPA, FCGA
Laurence Pomerleau
Hélène Racine, FCPA, FCA
Lyne Rioux, M. Sc., CPA, CA
Laurent Robert, CPA, CA
Geneviève Simoneau, CPA, CA
Louis-Philippe Sirois, Ph. D., CPA, CA
Rénald Vigneault, FCPA, FCGA



Publié par la Fondation des comptables
professionnels agréés du Québec
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2
fondation@cpaquebec.ca

Coordination et rédaction : Marie-Josée Hamel
Révision : Valérie Dubuc
Conception graphique : Vice-présidence, Affaires
publiques, stratégie de marque et communications,
Ordre des CPA du Québec

La forme masculine est utilisée dans ce rapport annuel
sans discrimination et désigne aussi bien les femmes
que les hommes.